

2012-06-11

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Projections économiques pour la Belgique - Printemps 2012

(Article pour la Revue économique du mois de juin 2012)

Cet article présente les résultats des projections macroéconomiques pour l'économie belge en 2012 et en 2013, dans le cadre des projections réalisées par l'Eurosystème. Les résultats pour la zone euro sont publiés dans le bulletin de la BCE de juin 2012. Ces projections ont été finalisées le 25 mai, sur la base d'hypothèses communes à la Belgique et à la zone euro arrêtées à la mi-mai.

Les projections ont été établies dans un contexte où l'état de la zone euro suscite des craintes majeures. Les mesures décidées par les autorités européennes depuis la fin de 2011 ont certes permis d'apaiser, au moins temporairement, l'incertitude et les tensions financières, qui avaient à ce moment atteint leur paroxysme. Au cours des derniers mois, la situation des pays soumis à des ajustements budgétaires significatifs et/ou à une restructuration en profondeur de leur économie a donné lieu à un regain d'inquiétudes sur les marchés de la dette souveraine et auprès des agents économiques. Par effet de contagion, cela affecte les institutions financières de la zone euro. À cet égard, les projections présentées reposent sur l'hypothèse que ces tensions s'estomperont et, donc, que la crise dans la zone euro ne s'aggravera pas et qu'elle n'aura pas de répercussions irrémédiables sur les institutions financières systémiques.

Dans ce contexte, la demande extérieure, qui a stagné à la fin de 2011 et au début de 2012, devrait progressivement se renforcer dans le courant de 2012 et en 2013, de manière d'ailleurs plus vigoureuse hors de la zone euro qu'au sein de celle-ci. Conformément à l'évolution des prix implicites dans les contrats à terme, le cours du pétrole reculerait modérément, le baril de Brent revenant à 114,6 dollars en moyenne en 2012 et à 107,9 dollars en 2013. Le cours de change de l'euro demeurerait, pour sa part, constant au niveau moyen observé durant les dix jours ouvrables avant la clôture des hypothèses, à savoir 1,30 dollar des États-Unis. Le niveau des taux d'intérêt à court terme resterait faible, l'Euribor à 3 mois s'établissant à 0,8 % en moyenne en 2012 et à 0,7 % en 2013. Les taux des obligations à dix ans de l'État belge baisseraient pour leur part, à 3,6 % en 2012, avant de remonter légèrement à 3,9 % en 2013. En marge des conditions de taux d'intérêt, aucun effet additionnel de resserrement du crédit n'a été incorporé dans les projections pour la Belgique, reflétant en cela les résultats des enquêtes successives auprès des établissements de crédit.

S'agissant du cadre budgétaire, il y a lieu de souligner que l'ensemble des mesures d'assainissement budgétaire décidées par le nouveau gouvernement fédéral belge depuis la fin de 2011 ont été prises en compte, ce qui n'avait pas pu être fait lors des projections précédentes en décembre 2011. Certes, ces mesures sont de nature à grever quelque peu les revenus et la demande à court terme, mais, conjuguées aux réformes structurelles amorcées en matière de marché du travail et de pensions, elles devraient exercer, à terme, un effet bénéfique sur la position structurelle de l'économie belge. Concomitamment à leur annonce, l'écart de rendement des obligations belges par rapport au Bund allemand s'est sensiblement réduit. Il est resté limité depuis la résurgence récente des tensions financières, confirmant la perception plus favorable des marchés financiers à l'égard de l'économie belge.

Les résultats pour la zone euro suggèrent une amélioration lente de la situation économique dans le courant de 2012, qui gagnerait en intensité en 2013. Compte tenu des ajustements nécessaires dans nombre de pays, la reprise s'appuierait initialement sur la demande extérieure à la zone, mais aussi sur l'Allemagne. Après une progression de 1,5 % en 2011, la croissance du PIB dans la zone euro devrait s'établir dans une fourchette comprise entre -0,5 et 0,3 % en 2012 et entre 0 et 2 % en 2013. Pour sa part, l'inflation, qui a été de 2,7 % en 2011, reculerait entre 2,3 et 2,5 % en 2012 et entre 1 % et 2,2 % en 2013, sous l'effet principalement de la décrue attendue des cours pétroliers.

Les résultats pour la Belgique indiquent qu'après avoir atteint 2 % en 2011, la croissance serait limitée à 0,6 % en 2012, et ressortirait ensuite à 1,4 % en 2013. Les évolutions attendues s'avèrent donc légèrement plus favorables que pour la zone euro dans son ensemble. En l'absence d'ajustements affectant fortement la demande intérieure, l'activité en Belgique, emboîtant le pas à l'Allemagne, continue de faire preuve d'une certaine résilience à l'instar de ce qui avait été observé durant la récession de 2008-2009. Ainsi, après deux trimestres de quasi-stagnation, le PIB a progressé de 0,3 % du PIB au premier trimestre de 2012, contre 0 % dans la zone euro. Ce résultat appelle toutefois confirmation dans les prochains mois, étant donné que des facteurs irréguliers sont susceptibles de peser sur les évolutions trimestrielles et au vu du nouvel accès de faiblesse de la zone euro depuis mars.

Les mouvements d'essoufflement de l'activité en 2012, puis de reprise modérée en 2013, devraient se refléter directement dans l'évolution du volume de travail, qui ne progresserait plus que de 0,1 % en 2012, avant de s'accroître de 0,8 % l'année suivante. Ces mouvements conjoncturels de l'activité sont quelque peu atténués au niveau de l'emploi en personnes, par le biais d'ajustements dans la durée moyenne de travail par salarié: le rythme d'expansion de l'emploi serait presque stable entre 2012 et 2013, s'affichant à 0,3 et à 0,4 %. Exprimées en termes de créations nettes d'emplois en cours d'année, ces évolutions correspondent à 3 300 emplois supplémentaires en 2012 et à un peu plus de 27 000 en 2013. Outre les effets d'une conjoncture moins porteuse, la faiblesse des créations d'emplois résulte aussi des mesures de limitation des budgets des administrations fédérales et des soins de santé décidées pour 2012 et 2013, dont l'incidence est estimée à une réduction de quelque 13 000 postes à la fin de 2013. Compte tenu de l'effet conjugué du ralentissement des créations nettes d'emplois et de l'augmentation régulière du nombre de personnes qui se présentent sur le marché du travail, la stabilisation du taux de chômage observée en 2011, à environ 7,2 % de la population active, ferait place à une légère hausse durant les deux années couvertes par les projections, à 7,5 % en 2012 et à 7,7 % en 2013.

Jusqu'à la mi-2011, l'évolution du PIB avait été soutenue par les différentes sources de la demande - intérieure et extérieure - ainsi que par la variation des stocks. Ce mouvement s'est arrêté en cours d'année, l'ensemble des composantes de la demande affichant peu à peu une croissance proche de zéro, à l'exception des dépenses publiques. En 2012, les exportations de biens et de services en volume devraient stagner, en raison de la faible croissance des marchés à l'exportation de la Belgique, mais également de nouvelles pertes de parts de marché. En 2013, les exportations de biens et de services se redresseraient, pour croître de 4,5 %, soit un rythme d'expansion toutefois toujours inférieur à celui d'avant la grande récession. La mollesse de la consommation privée observée en 2011 devrait perdurer en 2012. Cependant, plutôt que de découler d'une poussée du taux d'épargne, comme cela avait été le cas l'année passée, dans un climat d'incertitude élevée, elle proviendrait cette fois de la baisse attendue, de 0,4 % en termes réels, du revenu disponible. Outre l'inflation encore élevée, la diminution du pouvoir d'achat résulte des effets combinés de la détérioration des conditions économiques sur l'emploi et, partant, sur les revenus salariaux, sur les revenus des indépendants et sur les revenus de la propriété, d'une part, et des mesures décidées dans le cadre du budget 2012, d'autre part. En 2013, la croissance des dépenses de consommation demeurerait limitée à 0,7 %, la hausse de 1,7 % en termes réels du revenu disponible étant compensée par la remontée du taux d'épargne, à 16,4 % du revenu disponible. S'agissant des investissements des entreprises, après une augmentation de 8,8 % en 2011, ceux-ci ne croîtraient plus que de 1,3 % en 2012, puis de 3,2 % en 2013. La contraction des perspectives de demande, l'accroissement limité de l'excédent brut d'exploitation des entreprises et le bas degré d'utilisation des capacités de production dans l'industrie - qui est retombé à 78,1 % en avril 2012 - expliquent l'atonie des investissements sur l'horizon de projection. Enfin, considérés dans leur ensemble, la consommation et l'investissement publics en volume devraient progresser d'un peu moins de 1 % par an en 2012 et en 2013.

Depuis le pic de 4 % enregistré en juillet 2011, l'inflation a reculé régulièrement en Belgique, pour s'établir à 2,9 % en avril 2012, la dernière observation disponible au moment de boucler les projections. L'inflation devrait refluer sur l'horizon de projection, à 2,6 % en 2012 et à 1,5 % en 2013, en moyenne annuelle, essentiellement en raison de la baisse attendue des cotations du pétrole. En revanche, l'inflation sous-jacente demeurerait élevée en 2012, atteignant 1,9 % en moyenne annuelle contre 1,7 % en 2011, avant de revenir à 1,5 % en 2013. La hausse attendue en 2012 correspond grosso modo à l'effet des relèvements des taxes indirectes sur les frais de notaire et sur les abonnements à la télévision numérique, ainsi que des accises sur le tabac. De manière plus générale, les prix des services seront influencés par les coûts salariaux unitaires, qui devraient s'accroître à 3,1 % en 2012, avant de retomber à 1,5 % en 2013. La progression cumulée de plus de 5 % pour la période 2011-2012 excède significativement celle prévue pour les trois principaux partenaires de la Belgique, l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, ce qui pèse sur la compétitivité des producteurs belges. Outre l'indexation, l'hypothèse retenue pour l'évolution des coûts

salariaux horaires dans le secteur privé en 2012 prend en considération l'accroissement maximum de 0,3 % des salaires conventionnels prévu dans les dispositions du projet d'accord interprofessionnel imposées par le gouvernement pour la période 2011-2012 et une évolution négative des autres facteurs de formation des salaires. Pour 2013, l'hypothèse retenue repose principalement sur l'effet attendu de l'indexation, les augmentations réelles étant supposées demeurer limitées.

En matière de finances publiques, les projections indiquent une amélioration du déficit, qui, d'un niveau de 3,7 % du PIB en 2011, s'établirait à 2,8 % en 2012. Le solde de financement se détériorerait quelque peu en 2013, atteignant 3,1 %. Les recettes publiques devraient s'inscrire en nette hausse, notamment sous l'influence des nouvelles mesures fiscales et parafiscales structurelles, ainsi que de facteurs temporaires, en 2012, tandis que les dépenses progresseraient de manière modérée. La dette publique devrait enfler de manière significative en 2012, à 98,9 % du PIB, en raison de facteurs exogènes liés au plan de sauvetage de la Grèce et à la participation au Mécanisme européen de stabilité. En 2013, la dette augmenterait toujours, mais dans une mesure limitée, pour ressortir à 99,2 % du PIB.

## Projections pour l'économie belge: principaux résultats

(pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, sauf mention contraire)

	2009	2010	2011	2012 e	2013 e
<b>CROISSANCE</b>					
PIB en euros chaînés, année de référence 2009	-2,7	2,2	2,0	0,6	1,4
Contributions à la croissance :					
Dépenses intérieures, hors variation des stocks	-1,2	1,1	1,7	0,5	1,0
Exportations nettes de biens et de services	-0,7	1,2	-0,5	-0,3	0,4
Variation des stocks	-0,8	0,0	0,8	0,3	0,0
<b>PRIX ET COÛTS</b>					
Indice des prix à la consommation harmonisé	0,0	2,3	3,5	2,6	1,5
Indice-santé	0,6	1,7	3,1	2,6	1,5
Déflateur du PIB	1,2	1,8	1,9	2,2	1,5
Termes de l'échange	3,4	-1,5	-1,2	0,1	-0,1
Coûts salariaux par unité produite dans le secteur privé	3,8	-0,1	2,1	3,1	1,5
Coûts salariaux horaires dans le secteur privé	2,7	0,9	2,5	3,1	2,0
Productivité horaire dans le secteur privé	-1,0	1,0	0,4	0,1	0,6
<b>MARCHÉ DU TRAVAIL</b>					
Emploi intérieur (variation annuelle moyenne, en milliers de personnes)	-7,6	37,0	62,2	14,3	16,6
<i>p.m. Variation en cours d'année, en milliers de personnes<sup>1</sup></i>	-23,2	63,4	46,7	3,3	27,1
Volume total de travail <sup>2</sup>	-1,6	1,1	1,7	0,1	0,8
Taux de chômage harmonisé <sup>3</sup> (en pourcentage de la population active)	7,9	8,3	7,2	7,5	7,7
<b>REVENUS</b>					
Revenu disponible réel des particuliers	3,0	-0,6	1,1	-0,4	1,7
Taux d'épargne des particuliers (en pourcentage du revenu disponible)	18,5	16,2	16,4	15,6	16,4
<b>FINANCES PUBLIQUES<sup>4</sup></b>					
Solde primaire	-2,0	-0,4	-0,4	0,6	0,2
Besoin (-) ou capacité de financement des administrations publiques	-5,6	-3,8	-3,7	-2,8	-3,1
Dette publique	95,7	95,9	98,2	98,9	99,2
<b>COMPTE COURANT</b> (en pourcentage du PIB, selon la balance des paiements)					
	-1,6	1,4	-0,8	-1,4	-1,1

Sources: CE, DGSIE, ICN, BNB.

<sup>1</sup> Différence entre le quatrième trimestre de l'année considérée et le quatrième trimestre de l'année précédente.

<sup>2</sup> Nombre total d'heures ouvrées dans l'économie.

<sup>3</sup> En pourcentage de la population active de 15 ans et plus, données non corrigées des effets de calendrier.

<sup>4</sup> En pourcentage du PIB. Selon la méthodologie utilisée dans le cadre de la procédure concernant les déficits publics excessifs (EDP).